

PROCÈS-VERBAL  
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE  
DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS RETRAITÉS  
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (APRUM)

Tenue le mardi 4 juin 2025 à 14 h dans la salle B-1007 du Campus des sciences et par  
vidéoconférence

**Étaient présents :** Angers, Jean-François; Battista, Renaldo; Boismenu, Gérard; Bouchard, Jacques (ZOOM); Cavayas, François (ZOOM); Chapados, Claire; Charbonneau, Anne; Delisle, Hélène; Derome, Jean-Robert; Donati, François; Dubreuil, Nicole; Gaboury, Louis (ZOOM); Gauthier, Paul M.; Gratton, Francine; Héral, Georges; Hubert, Joseph; Hussin, Véronique; Mario Jacques (ZOOM); Jenson, Jane; Kessous, Allegría; Lauzon, Sylvie (ZOOM); Legendre, Pierre; Leonelli, Richard; Lépine, Yves; Lespérance, Michel; Marquis, Marie (ZOOM); Meintel, Deirdre (ZOOM); Millette, Bernard (ZOOM); Moser-Verrey, Monique; Nadeau, Sylvie (ZOOM); Ong, Huy; Perron, François; Poldma, Tiiu (ZOOM); Prud'homme, Robert E.; Richard, Lucie; Roberge, Fernard (ZOOM); Rossignol, Serge (ZOOM); Rousseau, Christiane; Roy, Roch; Spigelblatt, Linda (ZOOM); Wilkins, Jean.

### **1. Ouverture de l'assemblée et adoption de l'ordre du jour**

Cette assemblée générale annuelle se déroulera en mode bimodal. La présidente de l'APRUM souhaite la bienvenue à tous. Les micros sont fermés pour les gens à distance. Il faut utiliser le bouton « réagir » pour lever la main afin de poser une question ou apporter un commentaire. Yves Lépine a accepté d'être attentif à l'écran.

Avec plus de 15 personnes, le quorum est confirmé. Sur proposition de Gérard Boismenu, appuyé par Nicole Dubreuil, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Jane Jenson préside l'assemblée. Johanne Coulombe-Viau prend note des délibérations et rédige le procès-verbal.

### **2. Adoption et suivi du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 4 juin 2024**

En l'absence de modification au procès-verbal, Michel Lespérance en propose son adoption. Appuyé par François Donati, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Pour le suivi du procès-verbal, la plupart des sujets seront traités dans les rapports préparés par les membres du conseil d'administration.

### **3. Rapport de la présidente**

L'année qui vient de s'écouler a été particulièrement difficile et le niveau d'incertitude exceptionnellement élevé pour de nombreux pays, institutions et individus. Beaucoup de collègues au sud de la frontière craignent pour leurs universités, à commencer par les plus prestigieuses, livrées aux attaques d'un pouvoir politique qui s'en prend à leurs valeurs les plus

fondamentales de liberté académique et d'inclusion en même temps qu'il sabre dans leurs sources de revenus, particulièrement en ce qui touche à la recherche. Si les universités québécoises et canadiennes continuent de relativement bien se porter, toutefois les voix se lèvent pour rappeler que rien n'est acquis pour toujours. Parmi ces rappels, pensons à la «*Déclaration d'Ottawa*» des Académies des sciences du G7 cette semaine et les propos des trois recteurs québécois la semaine dernière. Les professeures et professeurs retraités ne peuvent ignorer les menaces qui pèsent désormais sur les institutions qui ont été leur principal champ d'action et l'instrument de leur légitimation scientifique et professionnelle.

Dans ce contexte et dans le modeste rayon d'action qui est le sien, l'APRUM demeure fermement engagée à défendre les valeurs universitaires en consolidant le lien d'appartenance qui rattache toujours ses membres à leur institution. Elle le fait de diverses manières en protégeant leurs droits et leur accès à des services jugés essentiels et en aménageant des occasions de rencontre et d'échange qui, en plus de maintenir une forme de socialisation collégiale, fournit aux collègues retraités des occasions de réfléchir à un monde en pleine mutation et quelques outils pour mieux l'affronter.

Ces objectifs sont poursuivis par le biais d'une tradition bien établie, celle des séries de conférences qui permettent d'aborder des situations politiques, économiques, sociales et environnementales incontournables dans la conjoncture actuelle, par la visite d'institutions et de lieux à valeur culturelle, historique et scientifique et par des activités de nature plus sportive contribuant au maintien du bien-être physique dans des temps qui tolèrent de moins en moins la fragilité. Toutes ces activités, incluant celles du club d'histoire et de généalogie dont les objectifs sont partagés par l'association, sont annoncées dans les six numéros des *Nouvelles de l'APRUM* que reçoivent tous les membres. Des comptes rendus de chacune de ces activités régulières seront présentés plus tard au cours de la présente réunion.

La présidente informe les membres des raisons du report d'un rituel traditionnellement associé à l'AGA : l'attribution du prix Jacques-St-Pierre. Il ne s'agit que d'un conflit d'horaire. La récipiendaire, madame Louise Nadeau, professeure émérite au Département de psychologie de la FAS, n'est pas disponible en ce début de juin. Il a donc été décidé de lui remettre le prix le 17 septembre, moment où à titre de conférencière invitée, elle présentera ses derniers travaux sur la dépendance aux écrans. *Les Nouvelles* et le site Web fourniront tous les détails concernant cet évènement.

La présidente présente quatre projets que le CA a menés avec vigueur cette année.

Dans l'ordre chronologique, la première initiative concerne la rénovation complète du site Web de l'APRUM. Il est désormais hébergé sur la plateforme OpenUM, que l'UdeM favorise pour ses chercheurs et ses associations. L'objectif de la refonte était de créer un site attrayant, facile à utiliser et très informatif. En plus d'organiser et de publiciser les activités courantes, le site contient également la mémoire collective de l'APRUM. Il est le témoin de son histoire en rendant facilement accessibles des documents tels que la *Lettre du président* depuis 1984, les *Nouvelles de l'APRUM*, des rubriques comme les *Grains de sagesse* et la collection des notices nécrologiques qui s'étend sur plusieurs décennies.

La nouvelle version du site Web est en ligne depuis septembre 2024, grâce au travail acharné, au cours des mois d'été, de Jean-François Angers et d'André Montpetit. Leur dévouement et les efforts qu'ils ont déployés afin de transformer des documents qui n'existaient que dans des (parfois dans des très) anciens formats et de les transférer vers le nouveau site, sans rien perdre de leur contenu méritent d'être soulignés et remerciés. Stéphane Denis a rejoint l'équipe en août et a supervisé sa mise en ligne; un grand merci à lui aussi.

Le deuxième projet est la révision et l'actualisation des statuts de l'APRUM. En 2024, l'AGA s'était penchée sur deux modifications constitutionnelles relativement mineures. Au cours de la discussion, il était ressorti que les membres s'intéressaient à une révision plus en profondeur du document directeur, rédigé pour la première fois en 1984 et peu retouché depuis. Les 40 dernières années ont apporté de nombreux changements, non seulement dans le fonctionnement de l'APRUM mais aussi dans la formulation des textes officiels qui en rendent compte. La discussion de 2024 avait par exemple ouvert la boîte de Pandore de la rédaction inclusive. Avec l'expertise professionnelle de Monique Cormier linguiste, le sous-comité du CA composé d'Anne Charbonneau et de François Donati a travaillé au cours des 10 derniers mois pour produire la version qu'Anne Charbonneau présentera à l'assemblée. Cette révision s'est avérée une tâche monumentale et l'équipe mérite toute notre reconnaissance : Monique Cormier pour son expertise généreuse et les deux membres du CA pour l'attention qu'ils ont portée à une myriade de détails.

En juin dernier, l'APRUM a eu 40 ans. Évitant toute tendance au déni associé à la crise de la quarantaine, le CA a décidé de commander à un spécialiste du genre une histoire de l'APRUM. Il s'agit de Daniel Poitras qui travaille sur ce projet avec la présidente. Daniel Poitras est bien connu à l'UdeM pour l'ouvrage qu'il a rédigé avec Micheline Cambron, *L'Université de Montréal. Une histoire urbaine et internationale* (PUM 2023). Issu d'une consultation exhaustive des archives et d'entrevues avec des membres de longue date et fortement impliqués dans l'APRUM, le livre sera publié aux Presses de l'Université de Montréal en 2027, en version papier et en version électronique. La publication a déjà reçu l'appui du secrétaire général, Alexandre Chabot, et l'association l'en remercie chaleureusement.

Le quatrième projet est actuellement en cours, sous la direction experte de Lucie Richard. Il s'agit d'un sondage visant à mieux connaître les membres de l'association et leurs activités dans les différentes sphères de la vie après la retraite. La poursuite d'un travail académique ou d'autres engagements liés à l'expertise scientifique et professionnelle, les contributions à la communauté et à la société civile, l'aide apportée à la famille et les proches et même les occupations de loisirs sont les domaines explorés. L'avis des collègues sur les activités de l'APRUM, qu'elles soient offertes ou à développer, sera également recueilli. Le sondage est le fruit de la rencontre, en février 2024, avec le vice-recteur aux ressources humaines et aux affaires professorales, François Courchesne, dont il a reçu un soutien financier et administratif important. Il demeure cependant entièrement sous la direction de l'équipe mise en place par Lucie Richard, équipe qui comprend également Claire Durand, Jane Jenson et Deena White. Un grand merci à toutes, et surtout à Lucie Richard qui mérite bien plus qu'une "étoile dans son cahier" pour ce lourd travail.

La présidente insiste sur l'importance de remplir le sondage, et invite tous les membres à procéder le plus rapidement possible.

Les quatre nouveaux projets décrits ainsi que les autres activités sont tous rendus possibles grâce au soutien continu des membres de l'APRUM. En juin dernier, l'APRUM comptait 540 membres, ce qui représente une augmentation par rapport aux 523 membres de 2023. Ce nombre a augmenté à 568 au 1<sup>er</sup> juin 2025. Parmi celles et ceux qui ont fait leur transition vers la retraite entre le 1<sup>er</sup> juin 2024 et le 31 mai 2025, plus de 60 pour cent (61 %) ont déjà adhéré à l'association; en 2024 ce chiffre était de 54 %. L'APRUM s'en réjouit.

Si l'élément clé de la mission de l'APRUM est de « promouvoir le respect des droits et privilèges des professeures et professeurs retraités et le maintien de leurs liens avec l'Université de Montréal en tant que membres à part entière de la communauté universitaire », la première ligne de cette défense est constituée par la présence des membres du CA au sein des instances statutaires. En avril 2025, Yves Lépine, le président sortant, a été réélu au Comité de retraite du RRUM. Il est félicité et remercié pour son engagement. Yves Lépine et Anne Charbonneau représentent également l'APRUM au sein du comité de gestion de l'assurance santé de la Croix Bleue. Les délibérations de ces instances concernent tous les membres et seront, par conséquent, exposées en détail plus loin au cours de cette réunion.

La réalisation des objectifs de l'Association passe aussi par un contact constant et cordial avec la direction de l'Université. En juin 2024, le secrétaire général a ajouté l'APRUM au Vade-mecum de l'UdeM. Tel que rapporté dans les *Nouvelles de l'APRUM* de mai-juin 2025, le CA a eu cet hiver un deuxième échange utile, autour de plusieurs dossiers, avec le vice-recteur aux ressources humaines et aux affaires professorales.

Poursuivant sur le thème de l'appréciation, la présidente remercie plusieurs personnes. D'abord, tous les membres du CA qui ont fait preuve d'un engagement infatigable envers l'APRUM par le biais de leurs diverses responsabilités et qui lui ont apporté un soutien très apprécié au cours de cette année difficile. Elle les remercie toutes et tous, mais plus particulièrement deux d'entre eux qui quittent le conseil. Pierre Belhumeur a décidé de poursuivre d'autres projets de retraite. Ses contributions à l'organisation des conférences et sa sagesse générale lors des réunions ont toujours été appréciées. François Donati a été membre du CA depuis 2017, d'abord en tant que conseiller, puis en tant que trésorier et plus récemment en tant que vice-président. Il a aussi assumé le contact de l'APRUM avec d'autres associations d'universitaires retraités, au Québec (Convergences) et au Canada (ARUCC). Il a fait preuve d'un esprit de collaboration dont la discrétion n'a eu d'égale que sa totale et intelligente disponibilité.

L'APRUM ne pourrait évidemment pas fonctionner aussi bien sans la contribution continue et généreuse de trois autres personnes. Michel Lespérance, membre honoraire de l'APRUM, gère avec grande compétence les Notices nécrologiques. Stéphane Denis est devenu webmaster en août. La présidente le remercie pour tout le travail qu'il a accompli sur le site ainsi que dans la production (et la refonte) des *Nouvelles de l'APRUM*. L'association doit enfin beaucoup à Johanne Coulombe-Viau, coordonnatrice à la gestion, dont les responsabilités s'accroissent sans que sa compétence en soit affectée. Si l'on considère qu'elle s'occupe du recrutement, de la mise à jour de la banque de données et des archives, de la correspondance, de la logistique des conférences et de la préparation des événements comme cette Assemblée générale, on peut dire de Johanne Coulombe-Viau qu'elle est, dans toute la force de l'expression, une personne qui compte.

Selon la coutume à l'APRUM, une place est accordée durant l'Assemblée aux professeures et professeurs retraités qui sont décédés au cours de la dernière année. Depuis le dernier rapport, 32 collègues nous ont quittés. Avant de tenir une minute de silence pour honorer leur mémoire, un power point présente la liste de ces disparus.

Nom	Prénom	Unité	Date décès
LEMIRE	Viateur	Psychopédagogie et andragogie	2024-06-24
PÉRUSSE	Daniel	Anthropologie	2024-07-08
DAVIGNON	André	Médecine	2024-07-14
BILLETTE	Jacques	Pharmacologie et physiologie	2024-07-18
ROBITAILLE	Pierre	Pédiatrie	2024-08-09
TREMBLAY	Jérémie	Pharmacie	2024-08-12
SAEKI	Hidemitsu	Mathématiques et statistique	2024-08-15
LAPINTE	Pierre	Adm. et fond. de l'éducation	2024-08-22
TURGEON	Fernand	Microbiologie et immunologie	2024-09-28
TREMBLAY	Louis-Marie	Relations industrielles	2024-10-26
BLOUIN	André	Médecine vétérinaire	2024-10-31
HACHÉ	Jean-Baptiste	Adm. et fond. de l'éducation	2024-10-31
DUHAMEL	Luc	Science politique	2024-11-19
ZAVALLONI	Marisa	Psychologie	2024-11-24
AJAR	Djavid	Adm. et fond. de l'éducation	2024-12-05
TARAS	Paul	Physique	2024-12-17
PEARSON	John Michael	Physique	2024-12-18
HIGGINS	Robert	Médecine vétérinaire	2025-01-08
MANNY	Gilles	Musique	2025-01-22
BOILEAU	Jacques	Médecine	2025-01-24
DALOZE	Pierre	Chirurgie	2025-01-30
RENAUD	Gilbert	École de travail social	2025-02-04
ROCQUE	Sylvie	Psychopédagogie et andragogie	2025-02-04
MARTENS	André	Sciences économiques	2025-02-06
LETOURNEUX	Jean	Physique	2025-02-13
ZAFARULLAH	Muhammad	Médecine	2025-02-28
VERDON	Michel	Anthropologie	2025-03-14
BISAILLON	André	Médecine vétérinaire	2025-04-13
SICOTTE	Claude	Gestion, évaluation et politique de santé	2025-04-14
DUGUAY	Martin-Robert	Psychiatrie	2025-04-20
SÉVIGNY	Robert	Sociologie	2025-05-13
SIMARD	René	Pathologie	2025-05-21

Les membres sont invités à se lever en leur honneur.

Pour respecter une autre tradition de l'AGA, l'assemblée ne peut se terminer sans un moment de reconnaissance envers les collègues ayant reçu l'éméritat à la grande collation des grades en 2024 dont voici la liste.

Nom	Prénom	Faculté	Département / École
ADAMCZYK	Georges	Aménagement	École d'architecture
BÉLAND	François		École de santé publique (ESPUM)
BÉLIVEAU	Louise	Faculté de médecine	École de kinésiologie et de l'activité physique (EKSAP)
CARRIER	Michel	Médecine vétérinaire	Sciences cliniques
CHAMPAGNE	François	École de santé publique (ESPUM)	
CORMIER	Monique	Arts et sciences	Linguistique et traduction
DI LAURO	Ronald	Musique	
DRAPEAU	Pierre	Médecine	Neurosciences
FAIRBROTHER	John M.	Médecine vétérinaire	Pathologie et microbiologie
FRAPPIER	Jean-Yves	Médecine	Pédiatrie
HAMET	Pavel	Médecine	Médecine
LACAILLE	Jean-Claude	Médecine	Neurosciences
MEINTEL	Deirdre	Arts et sciences	Anthropologie
MELANÇON	Benoît	Arts et sciences	Littératures de langue française
NOËL	Alain	Arts et sciences	Science politique
NORMANDEAU	Robert	Musique	
RICHARD	Lucie	Sciences infirmières	
TRUDEL	Pierre	Droit	

Ce palmarès met fin au mot de la présidente qui ne peut que réitérer sa reconnaissance et sa fierté devant les réalisations de l'APRUM.

#### **4. Rapport de la secrétaire**

Depuis la dernière assemblée générale annuelle, 10 réunions du CA se sont tenues dont 8 via Zoom et deux en présentiel pour une durée moyenne d'environ 2,5 heures. Lucie Richard souligne l'assiduité de tous les membres lors de ces rencontres. Tous les documents afférents (ordres du jour, procès-verbaux et annexes) sont vérifiés et après adoption sont archivés par Johanne Coulombe-Viau, coordonnatrice à la gestion.

Dans le dossier des élections, les bulletins de mise en candidature ont été transmis à monsieur Jean-Robert Derome président du comité des candidatures en vue de l'élection du conseil 2025-2026.

En terminant madame Richard remercie ses collègues, Francine Gratton et Johanne Coulombe-Viau, pour le soutien reçu dans cette première année de mandat à titre de secrétaire au sein du conseil d'administration.

## 5. Rapport du trésorier

Les membres ont reçu les tableaux financiers pour l'exercice 2024-2025, l'encaisse au 31 mai 2025 et le budget pro forma pour l'année 2025-2026 présentés à l'Annexe 1.

### Exercice 2024-2025

La comparaison du bilan des années 2023-2024 et 2024-2025 montre une très légère augmentation (1 058,74 \$) du paiement de la cotisation, tant par retenue à la source que par chèque/Interac. Comme par le passé, le CA privilégie la retenue à la source à cause de sa simplicité de gestion. Par contre, les revenus de cette année ont légèrement diminué (268,31\$ ou 1,8%) par rapport à l'année dernière, ce qui est dû principalement à l'encaissement des placements à la Banque Nationale et au transfert chez Desjardins. Étant donné les projets spéciaux que le CA envisageait de faire pour l'année 2024-2025, le CA a opté pour l'ouverture d'un compte d'épargne plutôt que pour des placements. En effet, depuis le 13 octobre 2024, le compte et les placements à la Banque Nationale sont fermés. Tout est maintenant transféré chez Desjardins (Caisse Desjardins des Versants du Mont-Royal, qui a un centre de service au coin Queen-Mary et Decelles).

Les dépenses ont significativement augmenté (7097,23 \$ ou 29,0 %) en raison principalement de la migration du site web sur la plateforme OpenUM ce qui devrait faciliter la maintenance du site. Cette dépense n'est pas récurrente.

L'année se termine donc avec un déficit de 2 459,03 \$ (Le premier depuis l'année 2015-2016 qui était de 2 380,85 \$).

### Encaisse au 31 mai 2025

L'avoir total de 70 343,13 \$ provient des comptes courants de 19 625,37 \$ en date du 28 mai 2025 auquel s'ajoutent 50 760,22 \$ du compte d'épargne.

### Budget pro forma pour l'exercice 2025-2026

Pour l'année 2025-2026, un déficit de 10 550,00 \$ est prévu. Celui-ci provient en grande partie des deux projets spéciaux. Cependant, il faut noter que l'université subventionne ces projets à la hauteur de 20 000 \$ (12k\$ pour le sondage et 8k\$ pour le livre) et qu'avec la réserve de 50 760,22 \$, la santé financière de l'Association est encore très bonne. Si on les exclut, le total des dépenses dans le budget 2025-2026 est de 24 550 \$ ce qui est légèrement inférieur à celui de 2024-2025, et nous dégagerions un surplus de 5 450,00 \$.

L'adoption du budget 2025-2026 est proposé par Jean-François Angers. Appuyé par Nicole Dubreuil le budget tel que présenté est adopté à l'unanimité.

La présidente remercie la secrétaire et le trésorier.

## 6. Amendements à la constitution

Anne Charbonneau remercie les collègues et la coordonnatrice à la gestion pour les relectures du document. Elle remercie Monique Cormier pour son aide, son enthousiasme et souligne l'aisance que tous les collègues ont eu à travailler avec cette dernière.

D'une simple révision pour l'écriture inclusive, ce document a subi une transformation majeure puisque des éléments nécessitaient d'être actualisés compte tenu de l'âge de ce dernier. Joint à l'avis de convocation, il est présenté à l'Annexe 2.

Les outils de référence utilisés sont le *Guide d'écriture inclusive de l'Université de Montréal* et la Banque de dépannage linguistique de l'Office québécois de la langue française.

Les révisions séparées en trois types sont présentées par Anne Charbonneau.

### a) Les révisions de types écriture inclusive et syntaxe

- Les révisions incluent notamment les principes de l'écriture inclusive, le remplacement des mots dont l'usage est déconseillé (voir le tableau en page suivante), la simplification, la clarification, la précision, l'uniformisation ainsi que l'amélioration de la lisibilité et de la fluidité de certaines phrases ou paragraphes.
- Par souci de parallélisme et dans le respect de la règle de proximité, les doublets sont dans l'ordre suivant : féminin suivi du masculin.
- Les énumérations verticales de type a), b), c) remplacent les énumérations horizontales.
- La minuscule remplace la majuscule au début de plusieurs mots, par exemple Conseil et Comité.

### b) Les révisions d'actualisation et d'interprétation

- Dans l'article 12 : FONCTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, les descriptifs des responsabilités du secrétaire (en b) et du trésorier (en c) ont été modifiés pour faciliter leur interprétation et pour les actualiser.

### c) Les révisions d'alignement aux bonnes pratiques

- Dans l'article 10 : LE COMITÉ DES CANDIDATURES, le conseil propose d'aligner la pratique du comité des candidatures de l'APRUM avec celle en usage dans de nombreuses sociétés savantes, pratique qui correspond au rôle de ce comité au sein des OSBL tel que décrit par Éducaloi.
- Dans l'article 11 : ÉLECTIONS, le conseil propose que le comité des candidatures puisse solliciter des membres dont le profil correspond aux postes à combler et les inviter à poser leur candidature.

Le document de travail a été mis en page pour qu'il soit aisé de voir dans:

- la 1<sup>re</sup> colonne: les mots biffés;
- la 2<sup>e</sup> colonne: les modifications et ajouts sont soulignés lors de leur première occurrence, à l'exception des a), b), c) des listes d'énumération verticale compte tenu des limitations de Word;
- la 3<sup>e</sup> colonne : les raisons des modifications, à l'exception de l'usage de doublets et des corrections d'orthographe, ainsi que les notes bibliographiques.

Le tableau ci-dessous présente des mots dont l'usage est déconseillé et toutes les modifications dans le document sont référencées.

Mots dont l'usage est déconseillé	Mots de remplacement
Constitution	Statuts
Membre régulier	Membre ordinaire
Chercheure	Chercheuse
Assemblée spéciale	Assemblée extraordinaire
Officier	Ce mot a été éliminé et les phrases le contenant, simplifiées

Malgré les nombreuses relectures, il reste deux corrections à apporter pour remplacer le mot constitution par statut. Ces modifications seront incluses dans la dernière version suite à l'adoption du document. Les membres sont invités à poser des questions. Puisqu'il n'y en a aucune, en vue de l'adoption des révisions de la *Constitution de l'APRUM* (adoptée à l'AGA le 2 juin 2021 et amendée le 4 juin 2024) telles que présentées dans le document « Révision constitution APRUM 15-04-2025 » adopté le 15 avril 2025 par le conseil de l'APRUM), Anne Charbonneau propose à l'AGA de l'APRUM ce qui suit :

Proposition 1 :

a) que l'AGA de l'APRUM adopte les révisions de types écriture inclusive et syntaxe Appuyée par Gérard Boismenu, la proposition est adoptée à l'unanimité.

Proposition 2 :

b) que l'AGA de l'APRUM adopte les révisions d'actualisation et d'interprétation

Adoptée à l'unanimité après l'appui de Jean-François Angers.

Proposition 3 :

c) que l'AGA de l'APRUM adopte les révisions d'alignement aux bonnes pratiques

Louis Maheu appui la proposition adoptée à l'unanimité.

Dorénavant, l'APRUM aura un nouveau document intitulé « Statuts de l'APRUM »

Les membres applaudissent.

Michel Lespérance propose que l'Assemblée adopte une proposition de remerciements et de félicitations aux membres du comité pour le travail remarquable. C'est un travail ardu tout au long du processus de refaire des textes. La proposition est appuyée par Gérard Boismenu sous les applaudissements.

La présidente confirme que ce travail était une tâche monumentale. Elle exprime sa reconnaissance face à ce comité et à madame Monique Cormier. Elle demandera au webmestre de déposer la nouvelle version des statuts sur le site et d'ajuster les pages et les onglets dans lesquels on retrouve le mot constitution. La présidente considère que l'association a une version des règlements très impressionnante pour une association comme la nôtre. Ce travail a aussi permis d'apprendre comment utiliser l'écriture inclusive de sorte à éviter les doublets; tâche plus compliquée qu'elle n'y paraît.

## **7. Comité des candidatures**

Le comité des candidatures est composé de Michèle Bergeron, Roseline Garon, Véronique Hussin et Jean-Pierre Proulx ainsi que le président Jean-Robert Derome qui présente le rapport pour l'année 2025-2026.

L'APRUM est dirigé par un conseil d'administration qui comprend huit membres et un président sortant. Puisqu'une seule candidature a été proposée pour chacun des postes, les personnes sont élues par acclamation.

Le conseil d'administration pour l'année 2025-2026 sera composé de Jane Jenson (présidente), Anne Charbonneau (vice-présidente), Jean-François Angers (trésorier), Lucie Richard (secrétaire). Comme conseillère ou conseiller sont élus Nicole Dubreuil, Marie Marquis, Ong Huy et Christiane Rousseau. Yves Lépine demeure le président sortant.

La proposition appuyée par Joseph Hubert est adoptée à l'unanimité.

Jane Jenson remercie Jean-Robert Derome pour sa contribution au bon fonctionnement de l'association, ayant présidé entre autres le comité des candidatures pendant deux ans.

## **8. Élection des membres du comité des candidatures nommés par l'Assemblée générale**

Jane Jenson présente la composition du comité des candidatures. Trois des cinq membres sont nommés par l'Assemblée dont le président et les deux autres membres nommés par le conseil. Elle invite donc l'assemblée à faire des propositions.

Robert Prud'homme propose Joseph Hubert. Ce dernier accepte d'agir à titre de membre. Jane Jenson propose François Donati à titre de président, soulignant qu'il est en contact avec les besoins de l'association, et Francine Gratton à titre de membre. Ce choix est justifié entre autres par une représentativité des différents secteurs de l'université.

Anne Charbonneau appuie la proposition qui est adoptée à l'unanimité.

En cours d'année, deux membres seront nommés par le conseil d'administration.

## 9. Communications et publications

### Bulletin Nouvelles de l'APRUM

Comme à l'habitude, cinq numéros des *Nouvelles* ont été publiés. Jane Jenson remercie les co-directeurs Nicole Dubreuil et Stéphane Denis. En sus des annonces d'évènements à venir, on y retrouve les rubriques *A l'honneur* préparée par Guy Lefebvre et les *Notices nécrologiques* sous la direction de Michel Lesperance. Finalement, dans deux numéros Nicole Dubreuil a publié des portraits dans la rubrique, *Le temps de ...* ; en janvier-février, celui de Sheila Laverty de la Faculté de médecine vétérinaire *Le temps de raconter* et en mai-juin *Le temps de léguer*, un portrait en diptyque d'Édith Fournier et de Michel Carbonneau de la Faculté des sciences de l'éducation.

### Une histoire de l'APRUM

Une autre grande publication est *L'histoire de l'APRUM*, déjà présentée dans le rapport de la présidente.

## 10. Régime de rentes (RRUM)

### La santé financière du RRUM

Yves Lépine annonce que le rendement de la caisse du RRUM en 2024 a été de 13,4%. Toutefois, le rendement annuel moyen est la donnée importante et lors des cinq dernières années il était de 6,3%, et celui des dix dernières années de 7,2%. Ces rendements dépassent le taux de rendement moyen nécessaire à long terme pour assurer la bonne santé du régime. Ces taux consolident et rehaussent la santé financière du régime. D'ailleurs la valeur exacte de cette santé sera constatée par une évaluation actuarielle au 31 décembre 2024 qui est en cours. On s'attend à un surplus substantiel.

Le début de l'année 2025 a été marqué par une grande volatilité. Le Comité de retraite, lors de sa réunion mensuelle reçoit l'état du rendement de la dernière période. Le dernier rendement estimé est de quelques pour cent, ce qui n'est pas à l'image de ce qui s'est passé l'an dernier. La santé financière du régime n'est cependant pas en cause étant donné une réserve importante qui s'ajoute au surplus observé l'an dernier.

### Indexation des rentes

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025, les rentes ont été indexées comme suit : pour les années de service jusqu'au 31 décembre 2005, au taux de 2,61%. Pour les années de service à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2006, au taux de 1,96%. Ces indexations sont égales à 100% et 75% respectivement de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation (IPC) moyen au Canada. Cette moyenne est calculée pour les 12 mois se terminant à la fin du mois d'octobre de l'année précédente.

### Faits saillants

Les faits saillants des travaux de l'année décrits ci-dessous ont surtout été au niveau de la gouvernance pour tenir compte de changements dans la réglementation gouvernementale.

- Mise à jour du règlement intérieur

Le règlement intérieur décrit le cadre de gestion du régime. Il a dû être amendé pour donner suite aux nouvelles politiques gouvernementales sur la protection des renseignements personnels.

- Mise à jour de la politique de placement

Une mise à jour est effectuée aux trois ans pour tenir compte des changements économiques et de la situation financière du régime.

- Mise à jour de l'expérience du régime

L'an dernier, il y a eu un changement d'actuaire. À la suite d'un appel d'offre, la firme AON qui offrait les meilleurs services aux meilleurs coûts a été retenue. Pour donner suite à ce changement il a fallu réévaluer l'expérience du régime, soit ses différents paramètres (ex : taux de mortalité, âge auquel les participants quittent le régime, le taux d'augmentation des salaires, etc.).

- Mise à jour des règlements administratifs

Cette mise à jour a été rendue nécessaire par la nouvelle politique de financement des régimes de retraite universitaires (règlement MUNI-UNI (Municipalités-Universités)). Dans les années 2010-2015, plusieurs régimes se sont retrouvés en difficulté en raison des soubresauts de l'économie. Le gouvernement a alors développé de nouvelles politiques pour les régimes paragouvernementaux afin d'obliger les institutions à maintenir un surplus conséquent. Certaines ont dû changer leur règlement et diminuer les avantages qu'elles versaient à leurs participants. L'Université de Montréal avait déjà adopté des politiques en ce sens, mais celles du gouvernement imposaient d'avoir une provision pour un écart défavorable appelé PED dont seulement 50% du montant pouvait être utilisé pour éponger le déficit. Comme les rendements varient beaucoup d'une année à l'autre, l'Université de Montréal faisait un lissage pour éviter d'avoir à déclarer des surplus une année et un déficit une autre, mais le gouvernement avait enlevé cette possibilité. L'an dernier il a levé ces restrictions et amendé son règlement MUNI-UNI permettant, entre autres, de transformer la PED en un fonds de stabilisation, de procéder au lissage et d'incorporer une marge afin d'accumuler des surplus par le biais de celle-ci.

Le comité étudie cette situation complexe afin de trouver la meilleure solution pour le Régime des rentes de l'UdeM.

- Mise à jour de la politique de financement (conversion de la réserve en fonds de stabilisation et estimé des risques du régime selon les règles de l'ACOR et de la façon de les contrôler)

Des changements seront apportés au règlement au niveau du financement. Une autre contrainte introduite par le gouvernement est à l'effet que chaque régime doit avoir une politique de financement. Cette dernière est établie par le promoteur du régime et non par le régime lui-même. La politique de financement développée devra être adaptée au nouveau règlement MUNI-UNI. À titre d'exemple, pour transférer la PED en un fonds de stabilisation, il faudra passer par la politique de financement qui est entérinée par la direction de l'Université et par le Conseil.

En conclusion, le Comité a travaillé beaucoup sur la gouvernance. Toutefois, la situation financière du RRUM est saine principalement à cause des surplus accumulés et du rendement exceptionnel de 2024 ce qui devrait augmenter notre marge de manœuvre pour affronter les perturbations financières qui s'annoncent.

Comme le régime se porte bien, une question sur la bonification de certains avantages pour les retraités est soulevée par un membre. Yves Lépine précise qu'il faut attendre l'évaluation actuarielle qui devrait arriver au cours de l'été. En cas d'excédent, il faut d'abord retrancher 8% qui est versé dans les surplus. Ensuite une indexation des rentes de manière ponctuelle peut être envisagée. Il faut se référer à l'article 12.01 qui traite de l'allocation de l'excédent d'actif en cours de régime.

Depuis quelques années, il existe un regroupement de professeurs qui s'intéresse particulièrement au RRUM. Un membre pose la question si celui-ci a établi des contacts avec l'association et deuxièmement s'il y a lieu de s'inquiéter en regard de leur démarche ou programme. Yves Lépine connaît l'existence de ce groupe depuis l'an dernier, mais sans plus. Il n'a eu aucun contact avec ce regroupement. Il en est de même pour l'APRUM.

## **11. Assurances**

### Assurance voyage

Dans les assemblées générales annuelles antérieures, certains membres ont exprimé leur déception face à l'absence d'assurance voyage. François Donati souligne que l'opportunité d'étudier une alternative s'est offerte.

Actuellement le régime d'assurance Croix-Bleue couvre l'hospitalisation, les professionnels de la santé et est une co-assurance pour les médicaments. Il n'offre aucune assurance voyage. La prime est entièrement payée par la personne retraitée.

L'ARUCC qui est une association d'associations au Canada dont l'APRUM fait partie. Elle fait affaires avec l'assurance Retired Teachers Ontario (RTO/ERO) qui offre les mêmes avantages que la Croix-Bleue et en sus une assurance voyage qui ne dépend pas de l'âge. Tout membre d'une association membre de l'ARUCC peut y adhérer.

La différence majeure est au niveau des médicaments. François Donati souligne aussi le fait que la décision de quitter la Croix-Bleue est irrévocable.

François Donati remercie les autres membres du comité Anne Charbonneau et Yves Lépine pour s'être penché sur la question. De novembre à mars, ils ont fait le tour de la question pour en arriver à la conclusion que l'assurance santé coûte plus cher avec RTO/ERO, non seulement parce que l'assurance voyage a un prix mais également en ce qui concerne les médicaments. Pour un couple cela représente environ 1 200 \$ par année. Côté hospitalisation et professionnels de la santé, les deux régimes sont comparables. Ce qui importe de regarder, ce sont les médicaments. À première vue RTO/ERO paraît plus avantageux puisqu'elle couvre 85 % comparativement à 73

% pour la Croix-Bleue, mais les honoraires de la pharmacienne ou du pharmacien ne sont pas couverts par RTO/ERO, ce qui représente un montant substantiel. Pour les médicaments couverts par la RAMQ, ils sont payés à 100 % lorsqu'un montant de 3 000 \$ est atteint. Pour ceux non couverts par la RAMQ, la Croix-Bleue paie 80% versus 85% pour RTO/ERO, mais ce dernier n'inclut pas les honoraires de la pharmacienne ou du pharmacien. De plus, cette assurance a un maximum de 3 400 \$ tandis que la Croix-Bleue n'en a pas.

En conclusion, vouloir l'assurance-voyage impliquerait de sacrifier une certaine couverture au niveau des médicaments. Par contre, pour certaines personnes il pourrait y avoir des situations personnelles qui seraient avantageuses. On rappelle que la décision de quitter la Croix-Bleue est irrévocable.

On se questionne à savoir s'il y a possibilité de créer un sous-groupe pour obtenir l'assurance-voyage par la Croix-Bleue. Une avenue pour les gens de 65 à 70 ans a déjà été avancée.

Jane Jenson rappelle que la Croix-Bleue offre un rabais de 15% pour les assurances voyage. Yves Lépine continue le rapport sur les assurances disponibles aux retraitées et retraités de l'UdeM.

#### Régime d'assurance-santé : contrat 96775 – personnes retraitées de plus de 65 ans

Le groupe 96775 se compose de tous les retraités de l'Université de Montréal qui y ont adhéré, peu importe leur statut. L'assurance groupe doit s'autofinancer. Par conséquent, le calcul des revenus et dépenses peut engendrer un surplus ou un déficit.

Les montants arrondis pour le renouvellement sont les suivants :

- Revenus	2 690 000 \$
- Coût du régime	2 460 000 \$
- Surplus	230 000 \$

Afin d'éviter le cumul de déficit, la Croix Bleue impose un fonds de stabilisation égal à 10% des primes. Une fois ce fonds capitalisé, les surplus sont versés dans le fonds en dépôt qui peut être utilisé à la discrétion du groupe. À titre d'exemple, il peut servir à diminuer les cotisations, augmenter les couvertures, etc. En mai 2024, ce fonds était de 611 000 \$.

Après consultation des deux associations participantes (Après l'UM et APRUM) et étant donné les surplus accumulés, le comité a décidé de maintenir les primes à leur niveau actuel, même si une augmentation du coût des prestations due à l'inflation est prévisible. La situation sera réexaminée cet automne pour voir si un congé de cotisation de quelques mois serait possible en fin d'année ou au début de l'année prochaine. Une interruption d'un mois coûte environ 200 000 \$ ce qui permet de réduire les fonds accumulés et rendre les surplus aux cotisants.

Les deux représentants de l'APRUM à ce comité sont Anne Charbonneau et Yves Lépine.

## Assurance-vie d'Industrielle-Alliance

Tout le personnel de l'Université est couvert par le même contrat d'assurance-vie. Celle-ci n'est pas automatique pour les retraités, il s'agit d'une décision prise au moment de la retraite.

Le groupe d'assurance-vie est aussi en surplus. L'Université avec les syndicats ont convenu pour l'année à venir de réduire de 5% le coût de cette assurance à partir du 1<sup>er</sup> juillet.

Pour chaque personne, le volume d'assurance vie est égal à 3,5 fois le salaire jusqu'à l'âge de 65 ans ou jusqu'au moment de la prise de retraite, selon l'évènement survenant en premier. À compter de 66 ans, le volume de l'assurance diminue progressivement selon les pourcentages suivants qu'on applique sur le volume assuré à 65 ans : à 66 ans, c'est 25% du volume assuré; à 67 ans, ça devient 20% de ce volume; à 68 ans, on applique 15%; à 69 ans, il s'agit de 10%; et à 70 ans ainsi qu'au cours des années suivantes, ce pourcentage est de 5%.

La prime est assumée à parts égales par la personne employée et par l'Université. La quote-part de la personne retraitée est calculée en fonction de son volume d'assurance-vie arrondi et est ou sera prélevée sur chacun des versements de sa rente. Il importe de noter qu'à compter de 70 ans la prime est assumée en entier par l'Université pour les retraités comme pour les personnes employées.

En réponse à une question sur les soins paramédicaux, Yves Lépine mentionne qu'une couverture d'assurance plus élevée engendre une augmentation des primes. Il admet cependant que certaines limites de remboursement n'ont pas été indexées depuis longtemps. Le Comité des assurances devrait s'intéresser à cette question.

### **12. Activités : conférences, visites et autres**

Christiane Rousseau présente les activités de la dernière année organisées conjointement avec Pierre Belhumeur. Ces dernières sont offertes aux membres et à leur conjointe et conjoint.

Trois conférences via Zoom ont été présentée à chaque trimestre, en général le mercredi à 14 h. À l'automne :

- L'élection présidentielle de 2024 aux États-Unis : une année politique hors du commun par Pierre Martin;
- La transformation des bibliothèques universitaires : défis et perspectives par Guylaine Beaudry;
- Soins de fin de vie : qui décide ? par Jocelyne Saint-Arnaud.

Au trimestre d'hiver, deux sorties étaient au programme, soit la visite de l'exposition MathémAlchimie et celle du centre sur la biodiversité au Jardin botanique. Toutes les deux étaient suivies d'un lunch. En sus il y avait des vidéoconférences suivantes :

- L'histoire oubliée présentée par Michel Jean;
- Mobilité au Québec : constats et pistes de solutions par Catherine Morency

- La polycrise : changements globaux, pandémies, extinctions de masse et nous ? par Timothée Poisot.

En décembre un dîner des fêtes s'est tenu au restaurant.

Une nouveauté pour 2025-2026 : deux activités conjointes avec l'Association des professeures et professeurs retraités de l'UQAM sont prévues à l'horaire.

Le 17 septembre, une conférence en présentiel au pavillon André-Aisenstadt sous le thème l'addiction aux écrans sera présentée par Louise Nadeau, professeure émérite du Département de psychologie et récipiendaire du prix Jacques-St-Pierre. Le jeudi 2 octobre, une marche et pique-nique au parc nature de l'Île-de-la-Visitation aura lieu avec les collègues retraités de l'UQAM. Le 15 octobre, la conférence d'Alain Saulnier professeur invité au Département de communication traitera du futur de l'information. Suivra ensuite le 19 novembre, une présentation de Julie Carrier, professeure titulaire au Département de psychologie sur le sommeil et le vieillissement. Le dîner des fêtes clôturera les activités de 2025.

La programmation au trimestre d'hiver sera publicisée ultérieurement. Une sortie conjointe, organisée par l'UQAM à la cinémathèque québécoise est prévue.

Toutes les activités planifiées par les responsables sont discutées au Conseil d'administration. On tente de couvrir le large spectre des arts et sciences, lettres, médecine et enjeux de société. Les suggestions sont bienvenues sur les sujets à traiter et les personnes à inviter.

### **13. ARUCC et Convergence des associations québécoises de retraités**

François Donati présente l'ARUCC qui est une association des associations de retraités des universités et collèges du Canada. Son objectif est de créer un forum d'échanges pour les membres des conseils d'administration des associations membres. En 2024-2025, il y a eu parution de deux infolettres. À titre de représentant de l'APRUM, François Donati a été élu au conseil d'administration de l'ARUCC en 2024 pour un mandat de deux ans. Il était présent aux deux webinaires organisés par l'ARUCC en 2024-2025 et au congrès annuel tenu du 21 au 23 mai 2025 à Montréal. L'ARUCC est un organisme officiel qui dispose d'un budget et d'une charte fédérale.

Convergence est un regroupement informel d'associations de retraitées et de retraités du secteur universitaire québécois, auquel s'ajoutent les associations des universités d'Ottawa et de Moncton. Créée en 2017 et après quelques années d'inactivité pendant la pandémie, deux réunions par Zoom, auxquelles une quinzaine d'associations ont assisté, ont eu lieu en 2024-25. Une autre est prévue à l'automne 2025.

De ces échanges est née l'idée d'organiser des activités conjointes avec l'association de l'UQAM et des contacts ont été établis avec la même intention du côté de McGill.

Jane Jenson ajoute qu'elle a beaucoup apprécié les échanges lors de sa présence au Congrès de l'ARUCC. Il est utile d'observer les modèles variés d'une association à l'autre, dont certaines incluent les cadres et professionnels.

#### **14. Club d'histoire et de généalogie de l'APRUM**

Le Club d'histoire et de généalogie est autonome et soutenu financièrement par l'APRUM. Au nom des co-organisateurs Michèle Bergeron et Jean-Pierre Proulx, Robert-E. Prud'homme présente le rapport.

Depuis que l'APRUM annonce des activités du Club d'histoire et de généalogie dans les *Nouvelles de l'APRUM*, des gens s'inscrivent à ces activités centrées sur l'histoire du Québec sans être membres du club, ce qui est positif.

Le club a tenu les sept activités suivantes au cours de l'année :

**Le 24 septembre 2024** — « Les inventaires après décès » avec Rénald Lessard, Archiviste-coordonnateur, Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

**Le 22 octobre 2024** — « \_Maladies infectieuses et épidémies dans l'histoire du Québec\_ » avec Guy Lemay, Département de microbiologie, infectiologie et immunologie, Université de Montréal.

**Le 5 novembre 2024** — « La colonisation aux Cantons-de-l'Est, 1845-1855 .... Les stratégies des parents et les choix des enfants » avec Jane Jenson, professeure émérite, Département de science politique, Université de Montréal.

**Les 31 janvier, 3 et 13 février 2025** — « Atelier d'initiation à la généalogie en trois séances » avec Michèle Bergeron, professeure honoraire, co-responsable du Club d'histoire et de généalogie de l'APRUM et Johanne Tousignant, généalogiste chercheuse agréée.

**Le 25 février 2025** — « La milice canadienne sous le régime français » avec Marc-Antoine Boudriau, M.A. en Histoire, UQÀM.

**Le 18 mars 2025** — « La contribution à la généalogie des journaux du Québec après 1764 » avec Rénald Lessard, Archiviste-coordonnateur, Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

**Le 8 avril 2025** — « En pagayant dans l'histoire : les voyageurs canadiens-français et la colonie de la Rivière-Rouge, 1810-1870 » avec Nicole St-Onge, ethnohistorienne et professeure au Département d'histoire à l'Université d'Ottawa.

Les présentations ont eu lieu sur le campus MIL. Elles étaient en mode hybride lorsque nécessaire et possible d'une durée de plus de 2 heures. Les conférenciers ont mis à la disposition des participants un document détaillé leur permettant de consulter les ressources au moment opportun.

Puisqu'il s'agit d'un club d'histoire et de généalogie, certaines conférences portent davantage sur l'histoire et d'autres sur la généalogie. Comme ces sujets sont étroitement reliés, il est difficile de parler de l'un sans parler de l'autre.

#### **15. Affaires diverses**

Aucun point à l'ordre du jour.

#### **16. Questions et commentaires des membres**

On invite les membres à distance à ouvrir leur écran afin de leur donner la parole s'ils souhaitent faire une intervention.

Pour répondre à une question concernant l'ARUCC, on précise que l'APRUM est membre de cette association depuis 2017. Par conséquent, tous les membres de l'APRUM peuvent bénéficier des avantages dont entre autres les assurances, les voyages collectifs, etc. Jane Jenson invite les membres à visiter leur site web.

#### **17. Clôture**

Jane Jenson remercie tous les participants en présentiel et à distance ainsi que le technicien pour sa précieuse collaboration. Elle invite les membres présents au cocktail et rappelle de signer la feuille de présence si ce n'est pas encore fait.

Anne Charbonneau, appuyée par Christiane Rousseau, propose la levée de l'assemblée. La séance est levée à 16:10.

---

Jane Jenson  
Présidente

---

Lucie Richard  
Secrétaire

JJ/jcv  
Le 08-07-2025  
P.V.04-06-2025